

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: **Aquaplan - Roofprimer Spray**

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Secteur d'utilisation

SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs

SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

SU19 Bâtiment et travaux de construction

Catégorie du produit PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants

Emploi de la substance / de la préparation Primaire bitumineux

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur:

IKO nv - Aquaplan

d'Herbouvillekaai 80

B-2020 Antwerpen

Belgium

Tel.: +32 (0)3 248 30 00

Fax : +32 (0)3 248 37 77

E-mail: sds.europe@iko.com

Service chargé des renseignements: Centre Antipoisons

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Antigif Centrum België/Centre Antipoisons: +32 (0)70 245245

Centre Antipoisons Paris : +33 (0)1 40 05 48 48

FR - ORFILA (INRS) : +33 (0)1 45 42 59 59

Schweizerische Toxikologisches Informationszentrum: +41 (1) 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Aerosol 1 H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

STOT SE 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

STOT RE 1 H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Aquatic Chronic 2 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger



GHS02 GHS07 GHS08 GHS09

Mention d'avertissement Danger

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

hydrocarbures, C9-C12, n-alkanes, iso-alkanes, cyclic, aromates(2-25%)

naphta léger (pétrole), hydrotraité

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.10.2018

Numéro de version 4

Révision: 09.10.2018

Nom du produit: **Aquaplan - Roofprimer Spray**

(suite de la page 1)

· Mentions de danger

- H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
- H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Conseils de prudence

- P102 Tenir hors de portée des enfants.
- P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
- P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
- P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/...
- P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
- P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
- P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· UFI : VAJM-F8GH-8005-JFPD

· Indications complémentaires:

- EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

- **Description:** Mélange: composé des substances indiquées ci-après.

· Composants dangereux:

Numéro CE: 919-446-0 Reg.nr.: 01-2119458049-33	hydrocarbures, C9-C12, n-alkanes, iso-alkanes, cyclic, aromates(2-25%) Flam. Liq. 3, H226 STOT RE 1, H372; Asp. Tox. 1, H304 Aquatic Chronic 2, H411 Acute Tox. 4, H332; STOT SE 3, H336	25-40%
Numéro CE: 920-750-0 Reg.nr.: 01-2119473851-33	naphta léger (pétrole), hydrotraité Flam. Liq. 2, H225 Asp. Tox. 1, H304 Aquatic Chronic 2, H411 STOT SE 3, H336	≥10-<25%
CAS: 74-98-6 EINECS: 200-827-9 Reg.nr.: 01-2119486944-21	propane Flam. Gas 1, H220 Press. Gas C, H280	10-25%
CAS: 106-97-8 EINECS: 203-448-7 Reg.nr.: 01-2119474691-32	butane Flam. Gas 1, H220 Acute Tox. 3, H331 Press. Gas C, H280	10-25%
Numéro CE: 918-668-5 Reg.nr.: 01-2119455851-35	solvant naphta aromatique léger (pétrole) Flam. Liq. 3, H226 Asp. Tox. 1, H304	2,5-5%

· Indications complémentaires:

- Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

FR

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.10.2018

Numéro de version 4

Révision: 09.10.2018

Nom du produit: **Aquaplan - Roofprimer Spray**

(suite de la page 2)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

. 4.1 Description des premiers secours

. Remarques générales:

Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

. **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

. **Après contact avec la peau:** En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.

. **Après contact avec les yeux:**

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

. **Après ingestion:** Si les troubles persistent, consulter un médecin.

. 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

. 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

. 5.1 Moyens d'extinction

. Moyens d'extinction:

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

. **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit

. **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** Pas applicable.

. 5.3 Conseils aux pompiers

. **Équipement spécial de sécurité:** Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

. 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

. 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

. 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

. 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

. 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.

. Préventions des incendies et des explosions:

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.10.2018

Numéro de version 4

Révision: 09.10.2018

Nom du produit: **Aquaplan - Roofprimer Spray**

(suite de la page 3)

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

Réceptacle sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C (par exemple, aux lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler, même après usage.

. 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

. Stockage:

. Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Respecter les prescriptions légales pour le stockage des emballages sous pression.

. Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.

. Autres indications sur les conditions de stockage:

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Ne pas fermer les emballages de telle sorte qu'ils soient hermétiques aux gaz.

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

. 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

. Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Sans autre indication, voir point 7.

. 8.1 Paramètres de contrôle

. Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

CAS: 106-97-8 butane

VME Valeur à long terme: 1900 mg/m³, 800 ppm

. DNEL

hydrocarbons, C9-C12, n-alkanes, iso-alkanes, cyclic, aromates(2-25%)

Inhalatoire DNEL (dynamique) 330 mg/m³ (human)

. Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

. 8.2 Contrôles de l'exposition

. Equipement de protection individuel:

. Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

. Protection respiratoire:

Filter AX/P2

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.

. Protection des mains:

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.



Gants de protection

. Matériau des gants

Caoutchouc nitrile

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

. Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.10.2018

Numéro de version 4

Révision: 09.10.2018

Nom du produit: **Aquaplan - Roofprimer Spray**

(suite de la page 4)

. **Protection des yeux:**



Lunettes de protection hermétiques

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

. **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

. **Aspect:**

. Forme:	Aérosol
. Couleur:	Noir
. Odeur:	De type pétrolier
. valeur du pH:	Non déterminé.

. **Changement d'état**

. **Point de fusion/point de congélation:** Non déterminé.

. **Point initial d'ébullition et intervalle**

. **d'ébullition:** -44 °C

. **Point d'éclair** -97 °C

. **Température d'inflammation:** > 200 °C

. **Température d'auto-inflammabilité:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

. **Propriétés explosives:** Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.

. **Limites d'explosion:**

. **Inférieure:** 0,5 Vol %

. **Supérieure:** 10,9 Vol %

. **Pression de vapeur à 20 °C:** 8300 hPa

. **Densité à 20 °C:** 0,75 g/cm³

. **Densité relative** Non déterminé.

. **Solubilité dans/miscibilité avec**

. **l'eau:** Insoluble

. **les solvants organiques:** Miscible avec de nombreux solvants organiques

. **Viscosité:**

. **Dynamique:** Non déterminé.

. **Cinématique:** Non déterminé.

. **Teneur en solvants:**

. **VOC (CE)** COV valeurs limites (cat A/h) 750 g/L

Le produit contient 580 g/L.

. **9.2 Autres informations**

Aucune autre information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

. **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

. **10.2 Stabilité chimique**

. **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

. **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.

. **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.

. **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

. **10.6 Produits de décomposition dangereux:**

En cas de hautes températures, des produits de composition peuvent se produire tel de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone.

FR

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.10.2018

Numéro de version 4

Révision: 09.10.2018

Nom du produit: Aquaplan - Roofprimer Spray

(suite de la page 5)

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

ATE (Acute Toxicity Estimates)

Inhalatoire	LC50/4 h	>40,8 mg/l (rat)
-------------	----------	------------------

hydrocarbures, C9-C12, n-alkanes, iso-alkanes, cyclic, aromates(2-25%)

Oral	LD50	>15.000 mg/kg (rat)
------	------	---------------------

Dermique	LD50	>3.400 mg/kg (rab)
----------	------	--------------------

Inhalatoire	LC50/4 h	13,1 mg/l (rat)
-------------	----------	-----------------

CAS: 106-97-8 butane

Inhalatoire	LC50/4 h	658 mg/l (rat)
-------------	----------	----------------

solvant naphta aromatique léger (pétrole)

Oral	LD50	>6.800 mg/kg (rat)
------	------	--------------------

Dermique	LD50	>3.400 mg/kg (rab)
----------	------	--------------------

Inhalatoire	LC50/4 h	>10,2 mg/l (rat)
-------------	----------	------------------

Effet primaire d'irritation:

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique:

hydrocarbures, C9-C12, n-alkanes, iso-alkanes, cyclic, aromates(2-25%)

EC50	10 mg/l (daphnia)
------	-------------------

12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

Effets écotoxiques:

Remarque: Toxique chez les poissons.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.10.2018

Numéro de version 4

Révision: 09.10.2018

Nom du produit: **Aquaplan - Roofprimer Spray**



(suite de la page 6)

- . **Autres indications écologiques:**
- . **Indications générales:**
 Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.
 Toxique pour les organismes aquatiques.
 Catégorie de pollution des eaux 3 (D) (Classification propre): très polluant
 Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations, même pas en petite quantité.
 Danger pour l'eau potable dès fuite d'une quantité minime dans le sous-sol.
- . **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- . **PBT:** Non applicable.
- . **vPvB:** Non applicable.
- . **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- . **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- . **Recommandation:**
 Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
- . **Emballages non nettoyés:**
- . **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- . **14.1 Numéro ONU**
- . **ADR, IMDG, IATA** UN1950
- . **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**
- . **ADR** AÉROSOLS, 2.1, D, SUBSTANCE DANGEREUSES POUR L'ENVIRONNEMENT
- . **IMDG** AEROSOLS (TURPENTINE SUBSTITUTE, Naphtha (petroleum), hydrotreated light), MARINE POLLUTANT
- . **14.3 Classe(s) de danger pour le transport**
- . **ADR**
- 
- . **Classe** 2 5F Gaz.
- . **Étiquette** 2.1
- . **IMDG**
- 
- . **Class** 2.1
- . **Label** 2.1

(suite page 8)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.10.2018

Numéro de version 4

Révision: 09.10.2018

Nom du produit: Aquaplan - Roofprimer Spray

(suite de la page 7)

. IATA



. Class 2.1
. Label 2.1

. 14.4 Groupe d'emballage
. ADR, IMDG, IATA néant

. 14.5 Dangers pour l'environnement: Le produit contient matières dangereuses pour l'environnement : hydrocarbures, C9-C12, n-alkanes, iso-alkanes, cyclic, aromates(2-25%)
. Marine Pollutant: Oui
Signe conventionnel (poisson et arbre)
. Marquage spécial (ADR): Signe conventionnel (poisson et arbre)

. 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Attention: Gaz.
. Indice Kemler: -
. No EMS: F-D,S-U

. 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC Non applicable.

. Indications complémentaires de transport:

. ADR
. Quantités limitées (LQ) 1L
. Quantités exceptées (EQ) Code: E0
Non autorisé en tant que quantité exceptée
. Catégorie de transport 2
. Code de restriction en tunnels D

. IMDG
. Limited quantities (LQ) 1L
. Excepted quantities (EQ) Code: E0
Not permitted as Excepted Quantity

. "Règlement type" de l'ONU: UN1950, AÉROSOLS, 2.1

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- . 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
. RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3
. Prescriptions nationales:
. Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction
. Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57
Ce produit ne contient pas des SVHC.
. 15.2 Évaluation de la sécurité chimique:
Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

FR
(suite page 9)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.10.2018

Numéro de version 4

Révision: 09.10.2018

Nom du produit: Aquaplan - Roofprimer Spray

(suite de la page 8)

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Phrases importantes**

H220 Gaz extrêmement inflammable.

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H331 Toxique par inhalation.

H332 Nocif par inhalation.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· **Contact:** sds.europe@iko.com

· **Acronymes et abréviations:**

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

SVHC: Substances of Very High Concern

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Flam. Gas 1: Gaz inflammables – Catégorie 1

Aérosol 1: Aérosols – Catégorie 1

Press. Gas C: Gaz sous pression – Gaz comprimé

Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2

Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3

Acute Tox. 3: Toxicité aiguë – Catégorie 3

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

STOT RE 1: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 1

Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1

Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2

· *** Données modifiées par rapport à la version précédente**